PHILATÉLIE CROIX-ROUGE

Récemment s'est tenue à Fribourg (Suisse) une exposition commémorative internationale intitulée « La poste pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871 ».

Des lettres envoyées par ballon pendant le Siège de Paris, d'autres provenant de Metz, Belfort ou Strasbourg pendant l'encerclement des troupes allemandes y ont été présentées, alors que la correspondance militaire a fait l'objet, de la part de certains collectionneurs, de recherches approfondies.

Les prisonniers de guerre n'ont pas été oubliés et de nombreuses lettres provenant des camps de prisonniers français en Allemagne et de prisonniers allemands en France ont été exposées, accompagnées d'une liste de ces camps.

Les répercussions de la situation de guerre sur les pays voisins, en particulier sur la Suisse, ont été également illustrées dans cette exposition par les correspondances adressées à leurs familles par des internés militaires français en Suisse, correspondances munies d'une étiquette spéciale de franchise très recherchée par les collectionneurs.

Mais la guerre de 1870-1871 présente pour la philatélie Croix-Rouge un intérêt supplémentaire. C'est en effet pendant cette guerre que furent créées les premières vignettes munies du signe de la croix rouge. (Les postes suisses avaient accordé la franchise de port aux Comités de secours créés en Suisse, mais leur avaient demandé de munir leur correspondance d'un signe de reconnaissance). C'est ainsi que le CICR créa la première « étiquette » qui, depuis lors, a été réimprimée à de nombreuses reprises.

Une étiquette analogue a été constituée pour l'Agence de Bâle créée par le CICR pour venir en aide aux blessés et malades des armées et qui assez rapidement devint une agence de recherches et de renseignements à destination des familles.